



DEMANDE DE PRIX

Déneigement d'une partie du stationnement du Parc de la pointe du Bout d'en Bas

En aucun temps, le présent document ne doit être considéré comme étant un devis d'appel d'offres.

Description

La municipalité de L'Isle-aux-Coudres désire obtenir des prix afin de conclure un contrat de gré à gré concernant le déneigement pour la saison hivernale 2026-2027 de l'infrastructure municipale ci-après décrite à l'**Annexe 1.1**.

La municipalité n'impose pas d'équipement spécifique pour le déneigement de l'infrastructure mais l'entrepreneur devra divulguer l'équipement qu'il projette utiliser, et ce, sur le bordereau correspondant (**Annexe 1.1**). La municipalité se réserve le droit de valider que l'équipement proposé est adéquat. Une visite du site avec un représentant de la municipalité est obligatoire et une preuve de visite devra être déposée avec le prix soumis (**Annexe 1.3**).

Sous réserve des particularités mentionnées à l'**Annexe 1.1**, s'il y a lieu, l'infrastructure devra être déneigée afin qu'elle soit praticable et accessible en tout temps. Dans tous les cas, l'entrepreneur ne devra en aucun temps négliger ou retarder l'entretien de l'infrastructure qu'il a sous sa charge notamment mais sans limitation sous prétexte qu'il doit accomplir d'autres obligations. S'il n'y a aucune précipitation mais que la neige est poussée en rafales par le vent, l'entrepreneur devra effectuer les travaux d'entretien requis afin de rendre l'infrastructure praticable et accessible.

L'entrepreneur devra également s'assurer de poser toutes les balises qu'il jugera nécessaires pour l'exécution de son mandat afin d'éviter tout dommage aux équipements municipaux. Il est expressément entendu que l'entrepreneur sera responsable des dommages causés à l'infrastructure dont il assure l'entretien hivernal et qui sont causées par lui.

Clause de réserve

Il est expressément entendu que la municipalité ne s'engage pas à contracter exclusivement avec les entrepreneurs offrant les plus bas prix. La municipalité se réserve de plus le privilège de négocier les prix obtenus.

Documents à produire

Le prix soumis devra inclure les taxes (T.P.S. et T.V.Q.), le cas échéant, et être inscrit sur le **bordereau** correspondant (**Annexe 1.1**). Tout bordereau déposé doit être dûment signé par une personne autorisée à cet effet. L'entrepreneur devra également déposer avec son prix une **déclaration des exigences d'intégrité et de francisation** (**Annexe 1.2**) et engagement à prendre à toutes les mesures nécessaires pour y satisfaire pendant la durée du contrat. La preuve de visite (**Annexe 1.3**).



Toute personne qui conclura un contrat avec la municipalité concernant la présente demande de prix devra également produire à la municipalité une preuve de couverture d'**assurance responsabilité civile** d'au moins DEUX MILLIONS DE DOLLARS mentionnant la municipalité à titre d'assurée additionnelle, et ce, dans les dix jours de la conclusion du contrat. L'entrepreneur sera responsable des dommages causés à l'infrastructure lors du déneigement et tous les coûts reliés à leur réparation seront à sa charge.

Avant de conclure tout contrat, la municipalité vérifiera que l'entrepreneur n'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

Au plus tard dix (10) jours suivant l'adjudication du contrat, l'adjudicataire devra fournir à la Municipalité les documents suivants :

- Une copie du certificat d'immatriculation de chaque véhicule qu'il utilisera;
- Une copie du certificat d'assurance de chaque véhicule qu'il utilisera.

Validité des documents déposés

Pour être considérés valides, les documents requis devront être transmis à la municipalité comme suit :

- . En personne ou par courrier à l'adresse suivante :

Municipalité de L'Isle-aux-Coudres
1026, chemin des Coudriers
L'Isle-aux-Coudres (Québec) G0A 3J0;

ou

Par courriel à l'adresse suivante : pamelaharvey@municipaliteiac.ca;

- . À l'attention de madame Pamela Harvey, directrice générale et greffière-trésorière;
- . **Au plus tard à 12 h, heure locale en vigueur, le 4 novembre 2026.**



Renseignements supplémentaires

Toute question concernant le présent document de demande de prix doit être soumise à la personne dont les coordonnées apparaissent plus bas, soit :

Madame Pamela Harvey, directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de L'Isle-aux-Coudres

1026, chemin des Coudriers

L'Isle-aux-Coudres (Québec) G0A 3J0

Courriel : pamelaharvey@municipaliteiac.ca

Donné à L'Isle-aux-Coudres, province de Québec, ce 15 octobre 2026.

Pamela Harvey, Notaire, DMA

Directrice générale et greffière-trésorière



ANNEXE 1.1 – BORDEREAU
STATIONNEMENT D'UNE PARTIE DU PARC DE LA POINTE DU BOUT D'EN BAS
PRIX POUR LA SAISON HIVERNALE 2026-2027

NOM DE L'ENTREPRENEUR : _____

Stationnement d'une partie du Parc de la pointe du Bout d'en Bas :

L'entrepreneur devra déneiger une partie du stationnement, soit une superficie d'environ 625 mètres carrés, soit 23 mètres par 25 mètres, située à l'entrée de ce stationnement, selon les cônes placés par la municipalité. L'entrepreneur pourra poser ses propres balises aux mêmes endroits que les cônes de la municipalité. Lors de ses manœuvres de déneigement, l'entrepreneur devra faire attention de ne pas enlever le matériel qui vient d'être ajouté au stationnement.

Prix (incluant les taxes) : _____
(Prix en lettres) (Prix en chiffres)

Équipement utilisé : _____

Signataire autorisé

Date



ANNEXE 1.2 – BORDEREAU

DÉCLARATION DES EXIGENCES D'INTÉGRITÉ ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ À LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

DÉCLARATION DES EXIGENCES D'INTÉGRITÉ ET ENGAGEMENT À PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR Y SATISFAIRE PENDANT LA DURÉE DU CONTRAT (Art. 21.2 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1); *Règlement établissant la formule de la déclaration d'intégrité devant être produite par une entreprise en vue de la réalisation d'un contrat public* (RLRQ, c. C-65.1, r. 7.2.2).

ET

Déclaration de conformité à la Charte de la langue française

Nom de l'entreprise désirant contracter avec la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres :

_____ (ci-après « l'entreprise »)

Je, soussigné(e), _____, représentant dûment autorisé(e) de l'entreprise, déclare :

A (Déclaration d'intégrité) - Avoir pris connaissance des exigences d'intégrité auxquelles le public est en droit de s'attendre d'une partie à un contrat public, et dont le respect est évalué au regard notamment des éléments prévus aux articles 21.26, 21.26.1 et 21.28 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (chapitre C-65.1), et je m'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour y satisfaire pendant toute la durée du contrat à être conclu avec la municipalité, soit le déneigement d'une partie du stationnement du Parc de la pointe du Bout d'en Bas;

B (Déclaration de conformité à la Charte de la langue française) - (Veuillez cocher la case s'appliquant à votre entreprise) :

- ☐ L'entreprise est visée et conforme aux dispositions du chapitre V relatif à la francisation des entreprises de la *Charte de la langue française*. Je joins à la présente déclaration, le certificat de francisation en vigueur délivré par l'*Office québécois de la langue française*.
- ☐ L'entreprise est visée aux dispositions du chapitre V relatif à la francisation des entreprises de la *Charte de la langue française* et est actuellement en démarche de francisation auprès de l'*Office québécois de la langue française*. Je joins à la présente déclaration la pièce justificative selon l'étape à laquelle l'entreprise est rendue dans son processus de francisation.
- ☐ L'entreprise n'est pas visée par les dispositions du chapitre V relatif à la francisation des entreprises de la *Charte de la langue française*. Veuillez indiquer votre nombre d'employés : _____.

Date : _____

Signature : _____

Prénom et nom du signataire autorisé : _____



ANNEXE 1.3 – PREUVE DE VISITE

DÉNEIGEMENT D'UNE PARTIE DU STATIONNEMENT DU PARC DE LA POINTE DU BOUT D'EN BAS

Je, soussigné(e), _____, représentant(e) dûment autorisé(e) de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, déclare que j'ai effectué, plus tôt aujourd'hui, une visite avec l'entrepreneur _____ concernant le déneigement d'une partie du stationnement du Parc de la pointe du Bout d'en Bas pour la saison hivernale 2026-2027.

Signataire autorisé

Date